



ACADEMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

LETTRE D'INFORMATION – Mardi 23 mars 2010

Agenda

Lundi 29 mars

-15h : **François TERRÉ**, membre de l'Académie : « *L'autorité en démocratie* ».

Lundi 5 avril : pas de séance.

Lundi 12 avril

-9h30 : groupe de travail « Droit de la responsabilité », direction François Terré, salle Vuillard.

-11h30 : réunion de la section Économie politique, statistique et finances, salle 3.

-12h30 : déjeuner des membres, salon Bonnefous.

-15h : **Georges-Henri SOUTOU**, membre de l'Académie : « *Notice sur la vie et les travaux de Raymond Barre* ».

-Comité secret.

-18h : Cérémonie de remise des prix de la Fondation culturelle franco-taiwanaise, Grande salle des séances.

Lundi 19 avril : pas de séance.

Lundi 26 avril : pas de séance.

Lundi 3 mai

-12h30 : réunion de la section Économie politique, statistique et finances, salle 3.

-15h : **Pierre ROSANVALLON**, professeur au Collège de France : « *La myopie démocratique : comment y remédier ?* ».

-17h : réunion de la section Législation, droit public et jurisprudence, salle 4.

Lundi 10 mai

-15h : **Françoise MÉLONIO**, prof. à Sciences Po: « *La démocratie en Amérique et en France* ».

-16h45 : groupe de travail « Formation en alternance », direction Yvon Gattaz, salle 4.

Lundi 17 mai

-15h : en attente.

Lundi 24 mai : pas de séance

Séance du lundi 22 mars

Après approbation du procès-verbal de la séance du lundi 15 mars, le Président **Jean Mesnard** a présenté l'orateur du jour, **Jean de Mathan**, secrétaire général de la Société des Amis de Port-Royal, président de l'Association de Coordination des Moyens d'Intervention pour le Logement, membre du Conseil social des HLM, qui a fait une communication sur le thème « *Le logement social, un casse-tête de notre temps* ».

Le communicant a tout d'abord défini le logement social « *comme un logement offert à un prix inférieur à celui du marché, ou bien comme un logement proposé à des ménages dont le revenu est inférieur à un plafond qui lui-même se situe à un niveau inférieur à une certaine norme* ». Il a ensuite retracé l'histoire du logement social en France et constaté qu'au XIX^e siècle, si la nourriture, la santé et l'éducation retiennent l'attention des organisations caritatives et philanthropiques, il n'en va pas de même du logement. « *Les bonnes œuvres qui apparaissent à la fin du XIX^e ont des noms liés à la nourriture ("La Mie de Pain" créée en 1891, qui existe toujours), [alors que] celles de la fin du XX^e ont des noms liés au logement ("Habitat et Humanisme" ou "Solidarités nouvelles pour le logement"). On meurt de froid aujourd'hui dans les rues de Paris, on ne meurt pas de faim* ».

Dressant un tableau plutôt sombre de la situation actuelle, Jean de Mathan a énuméré les obstacles au développement du logement social :

1°) « *Les prix du logement restés bas en France depuis la Première Guerre, maintenus artificiellement bas par la fameuse "loi de 48", montent fortement dans les années 80, puis, après une crise au début des années 90, s'envolent dangereusement à partir de 1997* ».

2°) « *La demande sur le parc locatif social est forte et l'offre de plus en plus faible* ».

3°) « *La partition des territoires urbains s'est cruellement aggravée : des communes s'affirment comme riches, d'autres s'enfoncent de plus en plus dans la pauvreté* ».

4°) « *La flexibilité des emplois, des familles, autrement dit les licenciements, les contrats à durée déterminée ou saisonniers, les ruptures et les recompositions familiales, sont incompatibles avec le logement* ».

5°) « *L'État n'a plus les moyens d'une grande politique du logement, il cherche alors à rogner sur certaines dépenses et à détourner certains financements sociaux* ».

6°) « *L'Europe [au nom de la libre concurrence] apporte aussi son lot de menaces sur notre logement social* ».

Après avoir dénoncé les inefficaces « *grandes solutions* » mises en œuvre, l'orateur a proposé en conclusion quelques pistes « *pour ne pas désespérer* ».

Jean de Mathan a ensuite répondu aux questions que lui ont posées **Jean-Robert Pitte**, **Bertrand Collomb**, **Emmanuel Le Roy Ladurie**, **Georges-Henri Soutou** et le président **Jean Mesnard**.

À lire

- **Alain Besançon** : « *Ecce Homo : Ionesco*», dans *Commentaire*, n° 129-Printemps 2010, pp. 23-28. « Je conteste radicalement la notion d'absurde appliquée à son théâtre. [...] S'il ne touchait pas au réel, le théâtre de Ionesco serait absurde et il ne nous intéresserait pas. Nous parlons tous plus ou moins comme les personnages de ce théâtre, mais nous ne nous en apercevons pas. Ionesco nous le met sous le nez, nous en renvoie l'écho. [...] Ce qui m'a toujours saisi dans son théâtre et qui m'émerveille, c'est qu'il donne un accès très fort, très concret, très direct à la vie ».

- **Raymond Boudon** : « Une famille intellectuelle », discours prononcé le 7 octobre 2009 à l'Académie lors de la séance de remise des *Mélanges Raymond Boudon. A life in sociology* (4 volumes édités par Mohamed Cherkaoui et Peter Hamilton, Oxford, The Bardwell Press), reproduit dans *Commentaire*, n° 129-Printemps 2010, pp. 225-228.

Dans la presse

- **Chantal Delsol** : « Minorités : de la tolérance à la légitimation », dans *Le Figaro* du lundi 15 mars. « La tolérance se voit de plus en plus bannie de la liste des vertus. [...] Depuis très peu de temps, on voit apparaître une récusation de la tolérance. Elle s'apparente, dit-on, à une compassion malvenue, et finalement à du mépris. [...] Un comportement – ou une pensée – minoritaire, auparavant marginalisé, ne veut plus être toléré : il veut être légitimé, ce qui est bien différent. Les homosexuels ou les transsexuels, par exemple : la tolérance à leur égard leur apparaît comme du mépris. Ce qu'ils exigent, c'est de se voir justifiés autant que les autres. Non pas qu'on les laisse tranquilles, qu'on cesse de les moquer ou de les mépriser, autrement dit, qu'on les respecte en tant que personnes. Mais plutôt : qu'on considère leur manière de vivre comme tout aussi normale, naturelle, légitime que d'autres. D'où les nouveaux manuels scolaires qui n'incitent pas l'enfant à les respecter comme personnes, mais à reconnaître le bien-fondé de leur comportement. C'est pourquoi la tolérance devient un danger : elle signifie que la pensée ou le comportement "toléré" vaut moins qu'un autre, quand bien même on en laisse libre l'expression autant qu'on en respecte l'auteur. Et ce que l'on voudrait, c'est que la même valeur soit accordée à toutes les pensées et comportements : tout se vaut. L'idée même de tolérance signe un monde où tout ne se vaut pas, ce qui serait inacceptable, selon l'opinion nouvelle (qui, comme toujours n'est que celle de 0,01% d'une soi-disant intelligentsia people, laquelle s'impose par ses cris et menaces à l'immense majorité des citoyens) [...] La tolérance ne saurait exister que dans un monde culturel nanti de certitudes diverses sur la bonne manière de vivre. Car on ne tolère que ce que l'on considère comme faux ou malséant. Or, il est devenu très imprudent de donner tel ou tel comportement pour faux ou malséant. On ne demande plus au citoyen de respecter ce qu'il n'approuve pas, mais d'approuver ce qu'il n'approuve pas ».

À noter

- C'est sous la présidence d'**Yvon Gattaz**, avec la participation de **Hervé Novelli**, Secrétaire d'État chargé du Commerce, de l'Artisanat, des Petites et Moyennes Entreprises, du Tourisme, des Services et de la Consommation, que se déroulera, le lundi 29 mars, à l'Automobile Club, la « IX^e Journée des ETI (Entreprises de Taille Intermédiaire) et de l'Entreprise patrimoniale ». La journée se conclura par la remise du Prix de la stratégie durable, du Prix de l'innovation et du Grand Prix de l'entreprise patrimoniale et familiale par **Claudie Haigneré**, présidente d'Universscience.

- Le samedi 27 mars, à l'initiative de **Chantal Delsol**, un colloque sur l'éthique médicale intitulé « Vie du droit, droit de la vie » se tiendra à la Fondation Simone et Cino del Duca de l'Institut de France.